

Compte-rendu de la réunion CCSSF, tenue le jeudi 7 décembre 2017 à 14h au siège social de la FFH (salle AVRONSART) au 42 rue Louis lumière 75020 PARIS

Etaient présents

Membres CCSSF : MM. PRESSARD Didier (président), FOURASTIE Patrick (secrétaire général) et REPELLIN Arnaud (chargé de la communication élargie)

Absent excusé : LAURENT Mikaël (administrateur)

Invités FFH : MM. DELPY Frédéric (président), HETET Benoit (Directeur de la Communication) et ECHELARD Didier (Studio graphique/Communication réseau interne)

Interprète diplômée en LSF : Mme VANDENBUNDER Morgane

Ordre du Jour

Point 1 : Accueil du président Frédéric DELPY

Point 2 : Règlement intérieur de la FFH « Missions du CCSSF »

Point 3 : Formations spécifiques pour les dirigeants sportifs sourds

Point 4 : Création du nouveau site CCSSF, par M. Arnaud REPELLIN

Point 5 : Sport sourd

Point 6 : Certificat d'audiogramme

Point 7 : Informations internationales

Point 8 : Questions diverses

Didier PRESSARD ouvre la séance à 14 h 05

1 - ACCUEIL DU PRESIDENT Frédéric DELPY :

Frédéric DELPY souhaite nommer dans l'année un référent entendant chargé de mission pour la pratique du sport sourd au sein de la direction sportive. Cette personne connaissant la LSF, aura pour mission de retravailler l'accueil et la politique sportive pour les sourds. L'appel à candidatures se fera, durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018.

Le nom du nouveau référent sera connu lors de l'Assemblée Générale de la FFH, le samedi 7 avril 2018 à la Chapelle-sur-Erdre (banlieue nantaise).

Didier PRESSARD évoque le déroulement des 1^{er} Deaflympics de la Jeunesse « World Deaf Youth Games » (16 sports pour 10 jours de compétitions) qui devraient se dérouler au mois de janvier 2019, mais il attend toujours des informations plus concrètes de l'ICSD.

La FFH peut-elle y envoyer quelques jeunes sportifs sourds ?

Didier PRESSARD s'inquiète de la diminution constante des jeunes sportifs sourds depuis la loi du 11 février 2005 et le peu de moyens mis en place pour développer la pratique sportive sourde au sein de la FFH jusqu'à présent. Il espère que le nouveau référent de la pratique du sport sourd permettra d'inverser la tendance.

2 - POINT SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFH « Missions du CCSSF » :

Didier PRESSARD souhaite voir la modification du règlement intérieur voir page 23/33 Article 4 - Missions du CCSSF :

Lien à cliquer : <http://www.handisport.org/documents/federation/Reglement-Interieur-FFH-042017.pdf>), Frédéric DEPLY préfère attendre la nomination du nouveau référent pour la pratique des sourds pour rediscuter des missions du CCSSF.

3 - FORMATIONS SPECIFIQUES pour les dirigeants sportifs sourds :

Pareil sur ce sujet, Frédéric DELPY préfère attendre la nomination du nouveau référent pour la pratique des sourds pour en débattre et étudier au mieux les besoins.

4 - CREATION DU NOUVEAU SITE CCSSF par M. Arnaud REPELLIN :

Arnaud REPELLIN expose la présentation de l'ébauche du site avec la collaboration de Benoît HETET, directeur de la communication et avec Didier ECHELARD.

Benoît HETET a approuvé la proposition du CCSSF de lancer un site internet spécifique en faveur de la communauté des sportifs sourds et malentendants. Il prévoit aussi des infos sur la page Facebook FFH.

- Le CCSSF (Composition du bureau, historique depuis 2005)
- Missions du CCSSF
- Partenaires (ICSF et EDSO), organigramme des structures sportives
- Lien avec les sites des commissions fédérales sportives sourdes
- Documents et /ou vidéos officiels

Le nom officiel du site internet CCSSF s'intitulera : www.ccssf.handisport.org (ou www.ccssfrance.handisport.org)

Il devrait être actif très prochainement, dès le premier trimestre 2018, si possible.

5 - POINT SUR LE SPORT SOURD :

Le CCSSF préfère attendre la liste nominative des DS et référents sourds qui n'a pas encore été transmise par Christian FEVRIER, le nouveau DTN (Directeur Technique National).

DERNIERE MINUTE

Le 16 janvier 2018, le CCSSF a reçu la liste presque complète des DS et référents Sourds/Malentendants

Athlétisme : Julien HERICOURT -> contact pour le suivi sourd : Angélique FILLIPA

Badminton Sourds : Sébastien CAMPEGGIA

Basket : Stéphane BINOT

Bowling Sourds : Davy LACROIX

Cyclisme : Jérôme DUPRE -> **contact pour le suivi sourd : en cours**

Football sourd : Brice ALLAIN

Golf : pas d'activité handisport -> FF Golf

Handball Sourds : **nomination sur le prochain CD**

Natation : Sami EL GUEDDARI -> contact pour le suivi sourd : Angélique FILLIPA

Tennis de Table : Stéphane LELONG

Tir sportif : délégation FF Tir

Rugby : Michel TERREFOND

Ski Alpin : Christian FEMY

Snowboard : Christian FEMY

Sports Boules / Pétanque Sourds : **nomination sur le prochain CD**

Est-ce que le nouveau sport sourd adopté ?

Sport jeune sourd :

Curling : pas d'activité handisport

Course d'Orientation : pas d'activité handisport

Voile : délégation FF Voile

DEPUIS le 1^{er} JANVIER 2017 (Transfert de 3 Sports Sourds vers les fédérations valides)

- JUDO à la FFJ : coordination par le biais de Damien ANTOINE
- TENNIS à la FFT : coordination par le biais de Mikaël LAURENT
- VOLLEY-BALL à la FFVB : coordination par le biais de Xavier BEHNERT

6 - POINT SUR LE CERTIFICAT D'AUDIOGRAMME :

Selon le nouveau règlement d'audiogramme édité le 7 mars 2016 par ICSD, il est très important de suivre ce règlement pour les équipes de France participant aux compétitions internationales pour obtenir le numéro ID du sportif et être en conformité avec les règles de l'ICSD.

Il en est de même pour les clubs participants aux compétitions européennes : DCL (Football), DVCL (Volley), DIBF (Basket) en application avec les règles générales des articles 3 et 4 de l'ICSD sous réserve d'une inscription numéro ID.

D'autre part, pour les sportifs étrangers évoluant dans des clubs français et voulant participer à des compétitions internationales avec leur club, le CCSSF ne peut obtenir le numéro ID. Selon le règlement ICSD la demande doit être faite par le pays de la nationalité du sportif.

Pour rappel, l'audiogramme doit être validé par l'ICSD au plus tard 3 mois avant le début la compétition.

Si l'audiogramme est transmis trop tardivement, l'ICSD appliquera des amendes :

- 40 \$ (dollars américains) entre moins de 3 mois et 1 mois avant la date de la compétition.
- 100 \$ (dollars américains) à partir de moins de 30 jours du début de la compétition.

Patrick FOURASTIE s'occupe du dossier audiogrammes ID auprès des clubs sportifs de sourds en cas de demande avant les compétitions internationales. Il est habilité à collaborer avec le Directeur Exécutif ICSD pour la validation des audiogrammes.

7 - POINT SUR LES INFORMATIONS INTERNATIONALES :

Le CCSSF exprime ses félicitations officielles à l'égard de nos deux responsables sourds : MM. Damien ANTOINE qui a été réélu Directeur Technique Judo ICSD pour la période des années 2017-2021 et Brice ALLAIN, nouveau vice-président DIFA (Deaf International Football Association).

Le CCSSF a bien reçu les mails ICSD ce qui suit :

- 23 octobre 2017 : Liste des 400 noms audiogramme ID
- 11 novembre 2017 : Appel à candidature à toutes les fédérations sportives des pays affiliés à ICSD pour organiser les championnats du Monde sur la période des années 2018-2025 et Réception du Procès-verbal du 46^{ème} Congrès ICSD à SAMSUN (Turquie)
- 24 novembre 2017 : Liste des amendes infligées à quelques clubs de Foot (retard de déclaration audiogramme)

Le CCSSF après validation par la DTN, a transmis l'engagement officiel FORM 2 (6 hommes et 2 femmes) pour le Championnat d'Europe de Bowling Sourds à EDSO, le 22 novembre 2017, engagement qui a ensuite été validé par le TD bowling EDSO.

Didier PRESSARD a rencontré les deux responsables Volley Sourd de la FFVB : M. Xavier BEHNERT (président) et Mme Anouchka ARROYO (secrétaire générale), le jeudi 30 novembre au siège social de la FFH pour un échange sur les règles de l'audiogramme et sur les modalités d'engagement aux compétitions internationales

8 - QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'est posée, la réunion est clôturée à 17 heures.

Prochaine réunion CCSSF : à fixer

Le secrétaire général

Patrick FOURASTIE

Le Président

Didier PRESSARD